

L'Écho de Barkmere – Septembre 2018

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue le samedi 8 septembre 2018 :

- 15 minutes avant le conseil, il y a eu une assemblée publique de consultation concernant le projet de règlement 251 sur les **quais et caissons**. Stephen Lloyd, président du Comité consultatif en Urbanisme (CCU) a expliqué les changements proposés au règlement et dont voici le résumé :
 - a) La dimension maximale de surface de quais n'était pas suffisante pour fins de navigation et a donc été augmentée pour permettre un accès par bateau aux chalets n'ayant pas une rive où l'eau est assez profonde;
 - b) Il y avait ambiguïté à savoir si on pouvait ou non réparer les caissons sous l'eau, et nous pourrions maintenant le faire, dès que le règlement sera définitivement adopté, soit vers la mi-octobre. Pour voir le projet de règlement, aller sur www.barkmere.ca sur la page d'accueil et cliquez sur le lien.
- Le maire Trépanier mentionne la présence dans la salle du candidat du Parti libéral du Québec pour le comté d'Argenteuil, M. Bernard Bigras-Denis et lui souhaite la bienvenue.
- Le maire mentionne également que la chasse à la carabine, à l'arc ou à l'arbalète pour le petit gibier a débuté ce samedi, et donc soyez prudents si vous vous promenez en forêt. La chasse est permise jusqu'à 150 mètres de votre propriété, sur terre publique.
- Mme Léa Hardcastle, de l'APLÉ remercie les membres pour une saison réussie. L'APLÉ travaillera cet hiver au programme de l'an prochain et vos commentaires et suggestions ainsi que votre offre de bénévolat sont les bienvenus. Veuillez communiquer avec eux au www.blpa.ca
- M. Jake Chadwick a prié le maire, en son absence, de faire lecture des dernières nouvelles concernant le myriophylle à épis. Le myriophylle a été trouvé dans la Baie Silver seulement, ce qui est une bonne nouvelle. 486 plants ont été enlevés en 2018, comparativement à 696 plants en 2017, une diminution de 30%. Rappelez-vous qu'en 2016, nous avons enlevé 5,000 plants. Mme Anne Létourneau remettra bientôt son rapport final ainsi que ses commentaires et suggestions pour l'année prochaine en termes de bouées d'identification et de meilleures pratiques pour les gens qui vivent dans les endroits infestés. L'an prochain, elle veut

développer une équipe bénévole **locale** pour aider à identifier les plants. Les bénévoles seraient supervisés par l'équipe de plongée d'Anne. Si vous êtes intéressés, communiquez avec notre Directeur Général, M. Martin-Paul Gélinas.

- Nous avons embauché un nouvel **inspecteur : M. Gabriel Bélanger**. Il sera également superviseur des installations, et responsable de l'environnement et de la navigation. M. Bélanger a travaillé cinq ans dans la municipalité de Tremblant Nord comme inspecteur et a travaillé également dans l'industrie de la construction. Il travaillera 4 jours/semaine et son embauche permettra d'offrir un service de fin de semaine jusqu'à la fin de la saison.
- M. Marc-Olivier Duchesne remercie en son nom et au nom du conseil, les étudiants d'été pour leur excellent travail. Il souligne en particulier le travail extraordinaire de David Castonguay qui s'est retrouvé seul employé à temps plein pendant quelques mois.
- Il y a un nouveau rôle d'évaluation de la MRC suite à la réforme cadastrale. Le ministère des Ressources Naturelles et de la Faune a décidé de recréer des lots submergés sous le lac, en raison de la création du barrage au début du 20^e siècle. **Un très grand nombre de lots** se sont retrouvés submergés et donc les propriétaires initiaux ont vendu des lots plus petits que ceux qu'ils avaient préalablement et ont donc conservé la partie submergée à leur nom. C'est un cauchemar administratif incroyable qui s'annonce. Le ministère se base sur les lots datant de 1932 et plus, (alors que notre barrage date d'environ 1902). Ils ont donné une valeur foncière à ces lots souterrains et veulent que l'on retrace les propriétaires ou leur succession pour les taxer. En gros, cela veut dire que vos quais et vos abris à bateaux peuvent se retrouver sur le terrain voisin dans le lac qui ne vous appartient pas et qu'ils sont non conformes. Pour voir si vous détenez le terrain sous l'eau devant votre propriété, vous pouvez aller sur infolot, suivez les étapes et si vous arrivez à ouvrir la carte de la province de Québec, zoomer sur votre lot. (le site fonctionne mal et ça prend plusieurs essais!) Si vous voyez qu'il y a un numéro de lot dans l'eau face à votre propriété, cela signifie que quelqu'un d'autre détient ce lot. A suivre...
- Les téléphones de l'hôtel de ville vont maintenant utiliser la technologie IP avec la MRC et délaissier Bell Canada qui est vraiment trop onéreuse. Le seul hic est que notre numéro principal disparaîtra, mais nous pourrons garder le numéro de l'inspecteur, soit le 819-681-3374. Nous vous tiendrons au courant du moment où nous ferons ce changement.

Encore une fois, pour plus de détails, consultez les procès-verbaux du conseil municipal qui seront publiés sur le site internet de la ville une fois qu'ils seront entérinés, généralement au conseil municipal du mois suivant.

Voici deux photos du maire Luc Trépanier et du nouveau Directeur général, Martin-Paul Gélinas, prises lors du conseil :



Ville de / Town of

BARKMERE

199 ch. Barkmere road

Barkmere, QC J0T 1A0

Tel : 819-687-3373

communications@barkmere.ca

